



# COLLOQUE



## LES BASES NOUVELLES DE LA DEMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE : L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC

**17 DECEMBRE 2013**

De 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

**Lieu : Auditorium de l'Arrayade  
26 bis rue d'Aspremont à DAX (40100)**

**Organisé par la Compagnie régionale des commissaires-enquêteurs Adour-Gascogne en collaboration et avec la participation de :**

- -la DREAL Aquitaine
- -le Tribunal administratif de Pau
- -la Compagnie nationale des commissaires-enquêteurs
- -la Société Française pour le Droit de l'environnement, section Aquitaine

### PROGRAMME

8h45-9h Accueil

#### Session du matin

**Président : M Jean Yves MADEC, ancien président du tribunal administratif de Pau**

**9H05-9h45** – Les sources internationales et européennes du droit à l'information et à la participation du public

Serge SOUMASTRE, chargé de cours à l'IEP de Bordeaux, président de la section Aquitaine de la société française pour le droit de l'environnement

**9h45-10h15**-Le rôle de la jurisprudence administrative et de la Question Prioritaire de Constitutionnalité dans la construction du droit à l'information et à la participation du public  
Alexandre BADIE, président du tribunal administratif de Pau.

**10H15-10H30** Questions-Discussion

**10h45-11h40** Le point sur les réformes : la Loi n°2012-1460 du 27 décembre 2012 et l'Ordonnance n° 2013-714 du 5 août 2013 relatives à la mise en œuvre du principe de participation défini à l'article 7 de la charte constitutionnelle de l'environnement  
Julien BETAILLE, Maître de conférences à l'Université de Toulouse-Capitole, membre de la SFDE

**11h40-12h00** Questions-Discussion

**Compagnie des Commissaires Enquêteurs d'Adour Gascogne**

Association Loi 1901 – déclarée le 29/11/2000 en Préfecture des Pyrénées Atlantiques sous le N° 0643009611

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU 50 cours Lyautey BP 543 64010 PAU Cedex**

Tel : 05 59 23 59 10– E-Mail : [cce.adourgascogne@wanadoo.fr](mailto:cce.adourgascogne@wanadoo.fr)

## REPAS SUR PLACE

### Session de l'après-midi

**Président ; Pierre LARROUMEC, vice-président du tribunal administratif de Bordeaux ou Bernard CHEMIN , président de section à la Cour administrative d'appel de Bordeaux**

**14h-14H45** Le Débat public, le garant de la concertation et les tendances actuelles de la concertation avec le public

Claude BERNET, Président de la Commission particulière de Débat public sur le projet CIGEO (stockage souterrain de déchets radioactifs)

**14h45-15h30** La réforme de l'enquête publique : son rôle dans l'évolution du droit à l'information et la participation du public et les points d'actualité

Brigitte CHALOPIN , vice-présidente de la Compagnie nationale des commissaires-enquêteurs

**15H30-15h45** Questions-Discussion

**15h45-16h** Pause

**16h-17h** Table ronde : la politique de participation du public et ses acteurs

modérateur : Maurice GOZE , professeur des Universités , directeur de l'Institut d'Aménagement, du Tourisme et de l'urbanisme, Université Michel de Montaigne , Bordeaux III

Discutants :

- le juge administratif : Alexandre BADIE, président du tribunal administratif de Pau
- les services de l'Etat : Thierry VIGNERON, directeur départemental du territoire et de la mer des Landes
- les collectivités territoriales, Un maire ou président de communauté d'agglomération
- le commissaire-enquêteur, André ETCHELECOU, commissaire-enquêteur, garant de la concertation pour le projet GPSO
- les maîtres d'ouvrage : Patrick Eyraud, responsable du projet de gazoduc « Artère de l'Adour » à la société Transport Infrastructures Gaz France (TIGF)
- les associations : SEPANSO ou SFDE
- les associations : SEPANSO ou SFDE

**17h-17h15** Conclusions

**NB : Un café/viennoiseries sera servi à l'arrivée de la journée de formation.**

**Compagnie des Commissaires Enquêteurs d'Adour Gascogne**

Association Loi 1901 – déclarée le 29/11/2000 en Préfecture des Pyrénées Atlantiques sous le N° 0643009611

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU 50 cours Lyautey BP 543 64010 PAU Cedex**

**Tel : 05 59 23 59 10– E-Mail : cce.adourgascogne@wanadoo.fr**

**Attention LES INSCRIPTIONS NE SE FONT QUE SUR LE SITE INTERNET DE LA CCEAG, partie publique accessible à tous : <http://www.cceadourgascogne.com/>**

**Date limite d'inscription le 13 décembre 2013 :**

**Le règlement du repas (participation de 22 euros) sera reçu le jour du colloque à l'entrée de l'auditorium. Chèque à établir à l'ordre de la « L'Arrayade ».**

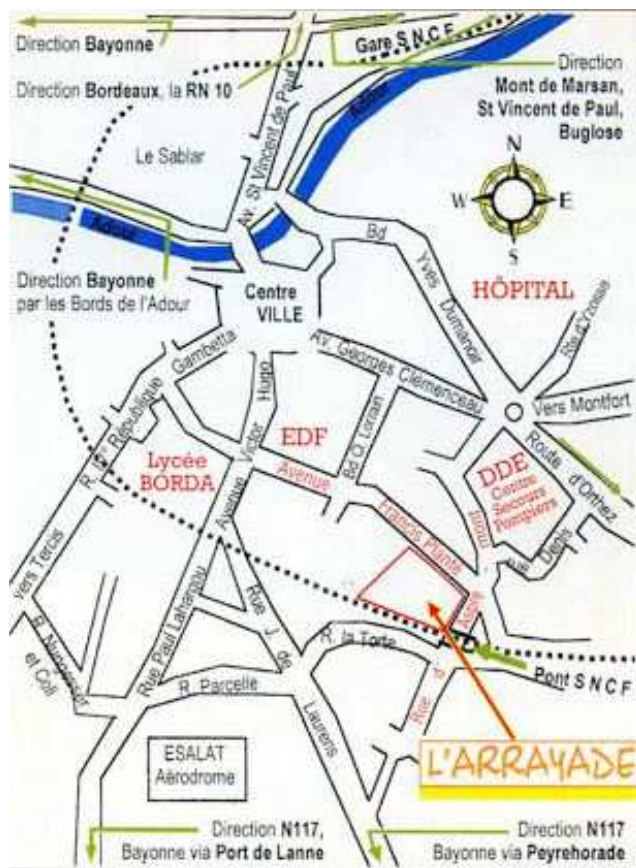
En dehors des intervenants, les organisateurs n'ont réservé aucune chambre pour les auditeurs du colloque. L'Arrayade dispose de 76 chambres diverses aux tarifs ci-dessous. Les auditeurs qui souhaiteraient arriver la veille et/ou repartir le lendemain peuvent réserver personnellement et directement auprès de l'Arrayade en précisant s'ils veulent ou non dîner sur place (05 58 58 30 30).

Chambre confort 1 pers	Chambre confort 2 pers	Chambre confort 3 pers	Chambre simple 1 pers	Chambre simple 2 pers	Chambre simple 3 pers
32,00€	38,00€	44,00€	25,00€	32,00€	38,00€

**Pour faciliter la préparation de la table ronde de l'après midi, il vous est demandé de poser vos questions par écrit à l'issue des exposés du matin en utilisant le formulaire ci-joint. Les questions seront ramassées en fin de matinée afin de permettre à l'équipe d'organisation de les regrouper et de préparer la table ronde.**

**L'Equipe de formation de la CCEAG**

## POUR SE RENDRE A L'ARRAYADE



26 bis, rue d'Aspremont - 40100 Dax  
Tél : 05 58 58 30 30 Fax 05 58 58 30 31  
Mail : [reservations@arrayade.cef.fr](mailto:reservations@arrayade.cef.fr)  
Coordonnées GPS 43.6975276 -1.0382266

En arrivant par le Nord de la ville (St Paul les Dax) : suivez la direction de l'hôpital. 650 m après l'hôpital au feu à droite et de suite à l'autre feu à gauche direction Pouillon, Le Gond, vous êtes dans la rue d'Aspremont, passez les 3 petits ronds points et vous êtes arrivés

En arrivant par l'Est de la ville (Orthez) : au grand rond point du cimetière prenez deux fois à gauche la direction Pouillon, Le Gond, . Vous êtes dans la rue d'Aspremont, passez les 3 petits ronds points et vous êtes arrivés

En arrivant par le Sud, depuis Peyrehorade : après St Padelon passez la zone industrielle et tournez à droite, vous êtes dans la rue d'Aspremont, l'entrée de l'Arrayade est sur votre gauche juste après le pont de la voie ferrée.

En arrivant par le Sud, depuis Port de Lanne : Contournez l'école d'hélicoptères par la droite et

continuez dans la rue de la Torte. Après l'usine SOPAL au feu à gauche et l'entrée de l'Arrayade est sur votre gauche juste après le pont de la voie ferrée.

**Compagnie des Commissaires Enquêteurs d'Adour Gascogne**

Association Loi 1901 – déclarée le 29/11/2000 en Préfecture des Pyrénées Atlantiques sous le N° 0643009611

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU 50 cours Lyautey BP 543 64010 PAU Cedex**

Tel : 05 59 23 59 10– E-Mail : [cce.adourgascogne@wanadoo.fr](mailto:cce.adourgascogne@wanadoo.fr)

